

Quatrième réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM

12 octobre 2020, 9 h 15 – 17 h 30 (Zoom)

Président: M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO

Ordre du jour annoté

Introduction 9 h 15 - 9 h 30

Point 1 Allocution liminaire du Président de la réunion conjointe informelle

M. Khalid Mehboob, Président indépendant du Conseil de la FAO

Allocution liminaire du Président du Conseil d'administration du FIDA

M. Gilbert Houngbo, Président du FIDA

Allocution liminaire du Président du Conseil d'administration du PAM

M. Ulrich Seidenberger

Allocution liminaire du Directeur général de la FAO

M. Qu Dongyu

Allocution liminaire du Directeur exécutif du PAM

M. David Beasley

*Les allocutions liminaires seront limitées à **trois minutes**.*

Séance du matin 9 h 30 – 12 h 30

Point 2 **Suivi de la troisième réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM**

- Informations actualisées sur le plan d'action pour le Sahel des organismes ayant leur siège à Rome
- Informations actualisées sur les programmes pilotes des organismes ayant leur siège à Rome – Indonésie, Niger et Colombie
- Présentation de l'analyse de la valeur ajoutée que constituerait pour les trois organismes ayant leur siège à Rome la mise à disposition de compétences communes spécialisées en matière d'enquête sur les allégations de harcèlement sexuel, d'exploitation et d'abus sexuels.

Introduction: M. Gilbert Houngbo, Président du FIDA et M. David Beasley, Directeur exécutif du PAM

Point 3 **Évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome:** le mandat de l'évaluation conjointe de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome, qui doit être menée conjointement par les spécialistes de l'évaluation

de la FAO, du FIDA et du PAM, fait actuellement l'objet d'un examen formel par les organes directeurs des trois organismes.

Introduction:

Déclaration conjointe convenue par les trois chefs des services d'évaluation, qui sera prononcée par l'un d'entre eux:

M. Masahiro Igarashi, Directeur du Bureau de l'évaluation de la FAO

M. Fabrizio Felloni, Responsable par intérim du Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

M^{me} Andrea Cook, Directrice responsable de l'évaluation du PAM

Point 4 Intervention dans le contexte de la covid-19: Collaboration dans le cadre de l'intervention menée par la FAO, le FIDA et le PAM face aux effets de la pandémie de covid-19 sur les domaines relevant des mandats des trois organismes.

Remarques liminaires de M. Qu Dongyu, Directeur général de la FAO

Séance de l'après-midi 14 h 30 – 17 h 30

Point 4 Intervention dans le contexte de la covid-19 (suite): Collaboration dans le cadre de l'intervention menée par la FAO, le FIDA et le PAM face aux effets de la pandémie de covid-19 sur les domaines relevant des mandats des trois organismes.

Point 5 Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires: Les organismes ayant leur siège à Rome présenteront une brève description de leurs contributions au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, en mettant l'accent sur les solutions proposées pour chacun des axes d'intervention convenus. Les organismes ayant leur siège à Rome détermineront également les principaux problèmes auxquels ils peuvent activement remédier.

Sous réserve de confirmation, une séance interactive de questions et réponses sera organisée avec M^{me} Amina Mohammed, Vice-Secrétaire générale de l'ONU et Présidente du Comité consultatif du Sommet sur les systèmes alimentaires.

Introduction: M^{me} Alexandra Bugailiskis (Canada), co-coordinatrice du groupe informel des amis du Sommet sur les systèmes alimentaires, basé à Rome

Point 6 Autres questions

Gestion du temps

Étant donnée la tenue à distance de la réunion et l'expérience acquise au cours de réunions similaires, il est proposé d'améliorer la gestion du temps de la réunion conjointe informelle des organes directeurs des trois organismes ayant leur siège à Rome.

L'expérience acquise impose d'introduire une mesure relative à l'application de limitations du temps de parole, afin de s'assurer que les interventions soient concises et de permettre aux Membres des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome d'exprimer leurs points de vue.

Il est proposé d'accorder trois minutes à chacune des interventions des trois directeurs et présidents des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome, et trois minutes aux Membres de ces organes directeurs. Les limitations du temps de parole seront strictement appliquées par le Président, à l'aide d'outils audiovisuels.

Cette gestion du temps permettra d'assurer un déroulement efficace de la réunion et une participation plus fructueuse des Membres, et permettra à la réunion informelle des organes directeurs des organismes ayant leur siège à Rome de produire de meilleurs résultats.